



## COMPTE-RENDU de la CAP des professeurs de sport et des CTPS sport du 29 juin 2018

Prévue le 21 juin 2018, la CAP chargée d'examiner le mouvement 2018 des PTP sport n'avait pas pu se tenir faute de quorum. En effet, le SNAPS-UNSA avait boycotté cette réunion, espérant ainsi faire accélérer la parution des textes sur la classe exceptionnelle. Le SNEP-FSU, qui est intervenu à plusieurs reprises et sous différentes formes pour faire avancer ce dossier - qui se trouve désormais dans les mains du Premier Ministre - n'avait pas boycotté cette CAP pour que les collègues soient rapidement fixés sur leurs vœux de mobilité. Malgré la présence du SNEP-FSU, le quorum n'a pas été atteint et la CAP mouvement est reconvoquée le 29 juin.

### Propos liminaires

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, les élus du personnel interpellent l'Administration sur plusieurs points.

#### **1 / PPCR**

S'agissant de la classe exceptionnelle, nous allons bientôt avoir un an de retard dans les promotions et plusieurs collègues éligibles sont déjà partis en retraite. C'est inacceptable ! En l'absence d'accord entre la DRH et la Fonction Publique sur les fonctions éligibles et le nombre de promotions possibles (ratios), la DRH confirme que le cabinet de la ministre des Sports a sollicité un arbitrage du Premier Ministre.

Concernant les élections professionnelles de décembre 2018, il sera impossible de proposer des listes pour les CAP des PTP JS avec des agents à la classe exceptionnelle. Plutôt que de procéder à 2 élections à quelques mois d'intervalle, le SNEP-FSU propose d'accepter des listes agrégeant la classe exceptionnelle et la hors classe, en plus de la classe normale, pour toute la durée du mandat, comme cela est prévu à l'Education Nationale.

#### **2/ Indemnités**

Une nouvelle fois, le SNEP-FSU intervient pour demander la réévaluation indemnitaire des professeurs de sport et CEPJ nouvellement titularisés, ainsi qu'un rattrapage correspondant aux indemnités 2017 qu'ils auraient dû percevoir. Il demande aussi que les collègues ayant vu leur taux ramené à 80% à l'occasion d'une mutation soient rétablis dans leurs droits. Certains chefs de service ont fait la même demande que les syndicats, mais ils n'obtiennent pas davantage de résultats. Comment faire pour réparer l'injustice dont sont victimes ces collègues ? La DRH ne répond pas ; elle s'engage juste à refaire le point en interne (entre le bureau qui gère les personnels et celui qui s'occupe des rémunérations) avant de revenir vers les élus du personnel.

Quant à réévaluer les indemnités de l'ensemble des PTP JS, la DRH nous laisse peu d'espoirs. Le SNEP-FSU rappelle qu'un projet de texte a été présenté en CTM JS du 06 avril, avec un renvoi vers une annexe spécifique pour les personnels Jeunesse et Sports, mais les textes officiels ne sont pas encore parus, alors que les compléments indemnitaires (CI et CIA) sont en principe versés sur les payes de juillet... Selon la DRH, les compléments indemnitaires seront bien versés aux agents, selon les mêmes modalités que l'an dernier. Mais pour les indemnités mensuelles, il n'y aurait pas eu de décision visant à revaloriser les indemnités... Hallucinant ! Ce point devrait toutefois être évoqué dans la réponse que nous fera la DRH.

#### **3 / Effectifs et perspectives d'avenir**

En 2017, il y a eu 69 départs en retraite mais seulement 15 postes ont été ouverts aux concours 2018 ! Entre les annonces concernant la suppression pure et simple du Ministère et la création d'une agence pour le sport, le non-remplacement des agents qui s'en vont, le blocage des textes PPCR, les PTP sont de plus en plus inquiets. Depuis plusieurs années, on ne nous donne plus les moyens d'exercer nos métiers et on nous reproche un service public dégradé ! Comment répondre aux besoins d'une population sur un territoire quand il ne reste que 1 ou 2 prof de sport dans une DDI ? Nos corps (PS et CTPS) seraient-ils en voie d'extinction ? Evidemment, au SNEP-FSU, nous refusons cette option car nous sommes persuadés de l'utilité sociale et des enjeux éducatifs de nos missions de service public. Si l'Administration le pense aussi, elle doit rapidement inverser la tendance avec des signaux forts, tels que la parution des derniers textes PPCR et la valorisation des indemnités.

## **Mouvement des PTP sport**

Les suppressions de postes annoncées en 2018 (52 PTP sport, dont 43 CAS) pèsent lourdement sur le mouvement et créent de la souffrance au travail. En l'absence de perspectives sur les postes de CAS (seulement 11 postes considérés à ce jour comme « vacants »), une dizaine de professeurs de sport a même demandé un détachement dans le corps des CEPJ... du jamais vu !

Concernant, les pôles ressources nationaux, la directrice des sports avait annoncé qu'elle mettait fin au « gel » des postes au sein de ces 4 structures et que les postes nécessaires à la poursuite des missions seraient mis au mouvement ; ce qui n'est pas le cas. Selon la Direction des Sports, l'explication tient au fait que « la réflexion n'est pas encore aboutie ».

Quant aux postes de CIRAD (conseillers interrégionaux antidopage), ils sont considérés comme des postes de CAS en DR. La candidature d'un collègue CTS a été retenue, mais il attend toujours son arrêté d'affectation par la DRH alors que l'AFLD commence à le solliciter sur ses nouvelles missions. Pour être certain de respecter la procédure, il a d'ailleurs candidaté au mouvement. La DRH répond qu'elle traitera cette situation en dehors du mouvement.

Concernant le mouvement examiné ce jour, **la FSU conteste toujours l'usage des « tableaux de mutation » pour les CAS qui, à l'image de leurs collègues CTS ou FORMATEURS, ont droit à une réponse claire à leurs vœux de mobilité dès la fin de la CAP.** Nous l'avons déjà dit, c'est un comble que les ministres ne décident plus du nombre d'agents dont ils ont besoin pour mettre en place leur politique sportive sur les territoires. Et puisque ce sont désormais les directeurs régionaux qui gèrent leurs plafonds d'emploi, ils auraient dû être préalablement saisis par la DRH pour que nous sachions si on peut ou non procéder au remplacement d'un poste devenu vacant en cours de CAP. A l'inverse, la DRH se dit attachée à ce fonctionnement qui présente selon elle l'avantage de pourvoir des postes tout au long de l'année. Mais c'est oublier un peu vite que les services, établissements et fédérations fonctionnent sur des années scolaires et que les projets avec les partenaires sont mis en place pour toute la saison. Contrairement à la Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports n'est pas un ministère qui gère des dispositifs, avec des personnels interchangeable en cours d'année. Pour que le réseau JS fonctionne, il faut un mouvement des PTP sport où les affectations sont prononcées au 1<sup>er</sup> septembre. Pour y arriver, il suffit d'anticiper les départs / besoins, comme cela se faisait avant, avec des effectifs cibles par corps.

Sur les 127 profs de sport et CTPS ayant demandé une mobilité :

- 45 collègues obtiennent satisfaction
- 3 enseignants d'EPS seront également accueillis en détachement sur des postes de CTS.
- 33 collègues sont inscrits sur des tableaux de mutations, ce qui signifie que si le poste de CAS visé est déclaré officiellement vacant (départ d'un PTP sport + demande du directeur pour le remplacer + accord du contrôleur budgétaire), alors le poste sera proposé au candidat classé 1 (puis au 2 en cas de refus du 1), sans qu'il soit nécessaire de repasser en CAP.

Les listes nominatives figurent en annexe de ce compte-rendu.

## **Autres points**

2 titularisations de professeurs de sport, issus des listes complémentaires (recrutés au 15/06/17)

**Gwénaëlle NATTER (SNEP-FSU)**

## Mouvement 2018 - propositions de la CAP du 29 juin

### Professeurs de sport et CTPS sport :

AGOSTINI	Charles Baptiste	➤	CAS DDCSPP Alpes de Haute Provence
ARRETEAU	Jennifer	➤	CTN UFOLEP DRJSCS Ile de France
ASPEEL	Sandrine	➤	FOR CREPS La Réunion
BAUX	Pierre	➤	CAS DRJSCS Hauts de France - Amiens
BERTHET	Agnès	➤	CTN natation DRJSCS Ile de France
BERTRANK	Sébastien	➤	FOR CREPS Montpellier
BOUCHER	Alexandre	➤	CTN rugby à 15 DRJSCS Ile de France
BOUHENIA	Abdelkader	➤	CTN boxe DRDJSCS Normandie
BOURDEAU	Vincent	➤	CTN basket-ball DRJSCS Ile de France
BOURDIN	Nicolas	➤	CTN football DRJSCS Ile de France
BOURINET	Frédéric	➤	CAS DDCSPP des Hautes Alpes
BRAIZE	Eric	➤	FOR CREPS Ile de France
BUCHOUD	Emmanuel	➤	CTN handisport DRJSCS Ile de France
COMMEAT	Guillaume	➤	CTN rugby à 15 DRDJSCS Normandie
COUNIL	Lou	➤	CAS DDCS Paris
DELAS	Bertrand	➤	CTR football DRJSCS Occitanie
DEMOUGE	Joëlle	➤	CTR handball DRDJSCS Bourgogne Franche Comté
DUBOIS	Nicolas	➤	CTN cyclotourisme DRDJSCS Centre Val de Loire
ECHILLEY	Arnaud	➤	CTN randonnée pédestre DRJSCS Ile de France
FRECON	Laurent	➤	CTN handball DRJSCS Ile de France
FREMANTEAU	Laurence	➤	CTR voile DRDJSCS Nouvelle Aquitaine
FROMONTEIL	Jérémie	➤	CTN cyclisme DRJSCS Ile de France
GABBIN	Arnaud	➤	FOR CREPS Pays de la Loire
HABECKER	Jean Luc	➤	CTN tennis de table DRJSCS Ile de France
HAVEZ	Sylvain	➤	CAS DRJSCS Ile de France
HEGRON	Rodolphe	➤	FOR CREPS Pays de la Loire
JACKY	Pierre	➤	CTN football DRJSCS Ile de France
LANDAIS	Alexis	➤	FOR INSEP
LEGRAS	Myriam	➤	CTN handisport DRJSCS Ile de France
LEVY	Raymonde Dorith	➤	CTR UFOLEP DRJSCS Occitanie
LUCAS	Dominique	➤	CTN randonnée pédestre DRJSCS Ile de France
MANFREDI	Laurence	➤	CTR athlétisme DRDJSCS PACA
MARKOV	Philippe	➤	CAS DDCS Essonne
MORLOT	Rémi	➤	FOR CREPS Ile de France
NAVARRO	Corinne	➤	CAS DRDJSCS PACA
PERRETEEN	Julie	➤	CTN gymnastique DRJSCS Bretagne
RODRIGUEZ	Patrice	➤	CTN pétanque DRDJSCS PACA
RUMEN	Laurent	➤	CTN voile DRJSCS Ile de France
SAIDI	Thierry	➤	CAS DRJSCS Bretagne
SAUVEPLANE	Valérian	➤	CTN tir DRJSCS Ile de France
VALLA	Julien	➤	CTN aviron DRJSCS Ile de France
VERNADET	Paul-Emile	➤	CTN triathlon DRJSCS Ile de France
VIALON	Lionel	➤	FOR CREPS PACA
VIDAL	Philippe	➤	CTN lutte DRJSCS Ile de France
WYSS	Eric	➤	FOR CREPS Toulouse

### Professeurs d'EPS accueillis en détachement dans le corps des professeurs de sport :

CHOTTIN	Frédéric	➤	CTN escrime DRDJSCS Grand Est
RICHARD	Mathieu	➤	CTN voile DRDJSCS Pays de la Loire
SCHWEITZER	Philippe	➤	CTN natation DRJSCS Occitanie

**Tableaux de mutation pour des postes CAS susceptibles d'être déclarés vacants en 2018/2019 :**

DDCS de la Haute-Savoie 1- *VOGEL Frédérique*  
DDCS du Puy-de-Dôme 1- *MORVANT Yannick* 2- *PRIVAT Richard*  
DDCSPP de la Savoie 1- *TRIOMPHE Emmanuel*  
DRDJSCS AURA - Lyon 1- *ZIEMNIAK Eve*  
DRDJSCS AURA – Clermont Ferrand 1- *MORVANT Yannick* 2- *MARGERIT Mikael*  
DDCS de la Saône-et-Loire 1- *FERQUEL Jérôme*  
DDCSPP de la Nièvre 1- *FERQUEL Jérôme*  
DDCSPP de l'Yonne 1- *FERQUEL Jérôme* 2- *MAILLOTE Nicolas*  
DDCSPP du Doubs 1- *GAUBARD Florent* 2- *MONNIER Jérémy*  
DRDJSCS BFC - Dijon 1- *MAILLOTE Nicolas* 2- *FERQUEL Jérôme*  
DRDJSCS BFC - Besançon 1- *MONNIER Jérémy*  
DDCS du Finistère 1- *ORHAN Gaël pas avant le 01/01/2019 sous réserve de titularisation*  
DDCS du Morbihan 1- *ORHAN Gaël pas avant le 01/01/2019 sous réserve de titularisation* 2- *SERIS Laurent*  
DDCSPP de l'Ille-et-Vilaine 1- *ORHAN Gaël pas avant le 01/01/2019 sous réserve de titularisation* 2 - *ROUX Virgil*  
DRDJSCS Centre-Val de Loire 1- *LEFORT Patrick* 2- *FERQUEL Jérôme*  
DRJSCS Corse 1- *SANFRATELLO Fabien*  
DDCS de la Meurthe-et-Moselle 1- *GOETZ Philippe pas avant le 01/01/2019*  
DDCS de la Moselle 1- *GOETZ Philippe pas avant le 01/01/2019*  
DDCSPP de l'Aube 1- *FERQUEL Jérôme*  
DDCSPP des Vosges 1- *HENRIOT Jean-Baptiste*  
DRDJSCS Grand Est - Nancy 1- *GOETZ Philippe pas avant le 01/01/2019*  
DJSCS Guadeloupe 1- *CHEDEVILLE Jérôme* 2- *DUBOIS Jean-Jacques*  
DDCS du Nord 1- *SERIS Laurent*  
DDCS du Pas-de-Calais 1- *SERIS Laurent*  
DDCS du Val-de-Marne 1- *PERON Marlène*  
DJSCS La Réunion 1- *DAVAL Jérôme* 2- *MISSU Anne-Laure*  
DJSCS de Martinique 1- *PEDRON Francis* 2- *DUBOIS Jean-Jacques* 3- *MISSU Anne-Laure*  
DDCS de la Manche 1- *DELAUNAY Eric*  
DRDJSCS Normandie - Caen 1- *DELAUNAY Eric*  
DDCS de la Charente-Maritime 1- *LE HELLEY Anne*  
DDCS des Pyrénées-Atlantiques 1- *LE CORNO Vincent* 2- *NEVEU Boris*  
DDCSPP de la Dordogne 1- *NICOULAUD Florence* 2- *LEONARD-VARGAS Françoise* 3- *DUMAIN Lionel*  
DDCSPP des Deux-Sèvres 1- *LE HELLEY Anne*  
DDCSPP des Landes 1- *LE CORNO Vincent* 2- *DE TAEYE Cédric* 3- *NEVEU Boris*  
DDCSPP du Lot-et-Garonne 1- *DE TAEYE Cédric* 2- *LEONARD-VARGAS Françoise*  
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine - Bordeaux 1- *LE CORNO Vincent* 2- *LEONARD-VARGAS Françoise*  
DDCS de la Haute-Garonne 1- *ARPAILLANGE Michel* 2- *NEVEU Boris*  
DDCSPP de l'Aude 1- *LE ROUX Benoit pas avant le 01/01/2019*  
DDCSPP des Hautes-Pyrénées 1- *LE CORNO Vincent*  
DDCSPP du Gers 1- *DE TAEYE Cédric* 2- *LEONARD-VARGAS Françoise*  
DRJSCS Occitanie - Toulouse 1- *ARPAILLANGE Michel* 2- *DE TAEYE Cédric*  
DRJSCS Occitanie - Montpellier 1- *LIBOZ Patrice*  
DDCS de la Vendée 1- *FOURE Philippe* 2- *SERIS Laurent*  
DDCSPP de la Mayenne 1- *MONTEBRUN Manuela* 2- *BAROUH François*  
DRDJSCS Pays de la Loire 1- *MOUSSERION Matthieu* 2- *SERIS Laurent* 3- *HALBOUT Clémence*  
DDCS des Alpes-Maritimes 1- *CHABOT Agnès* 2- *BUTTIGIEG Patrick*  
DDCS du Var 1- *SANFRATELLO Fabien*  
DDCS du Vaucluse 1- *CHABOT Agnès* 2- *SANFRATELLO Fabien*  
DDCSPP des Alpes-de-Haute-Provence 1- *CHABOT Agnès*  
DRDJSCS P.A.C.A. 1- *DOUAL-DINAR Souade pas avant le 01/01/2019* | 2- *BUTTIGIEG Patrick pas avant le 01/01/2019*